

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

TERRASSES ET SURFACES DE VENTE

NOUVELLE DEMANDE

RENOUVELLEMENT

DEMANDE ANNUELLE (≥ 6 mois)

DEMANDE SAISONNIERE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT

SITUATION

Nom de l'établissement :

Adresse précise :

N° de téléphone :

PROPRIETAIRE DU FONDS DE COMMERCE

Nom et prénom :

Nom de la société :

Adresse domicile :

N° de téléphone :

GERANT OU EXPLOITANT

Nom et prénom :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

PROPRIETAIRE DES MURS

Nom et prénom :

Société :

Adresse :

N° de téléphone :

PERSONNE CHARGEE DE S'ACQUITTER LA REDEVANCE

Qualité :

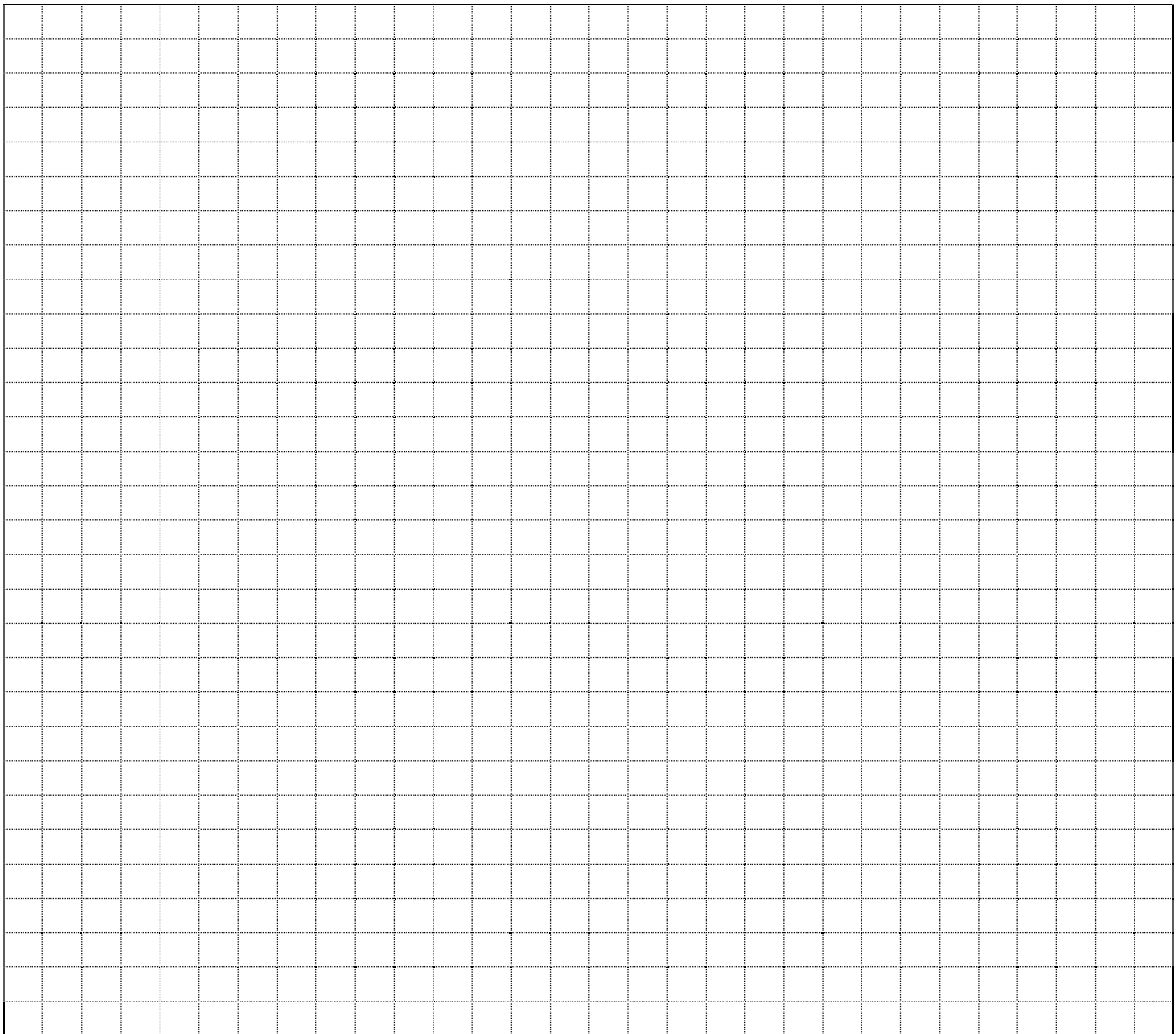
Nom et prénom :

DEMANDE DE TERRASSE DE PLEIN AIR

Je soussigné(e), Mme / Mlle / M. , agissant en qualité de propriétaire ou de membre désigné par la société propriétaire du fonds de commerce, sollicite l'autorisation d'installer sur le domaine public une terrasse de plein air de : m² du...../...../2019 au/...../2019.

Sauf cas particulier et avec accord de la commune, les terrasses autorisées seront accolées à la façade de l'établissement.

Plan détaillé ci-dessous comportant le nom des rues, les commerces voisins, la largeur du ou des trottoirs (etc...), de l'emplacement que vous désirez occuper.



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA TERRASSE

STRUCTURE

Hauteur du plancher : Couleurs : Matériaux :
Séparations latérales : Couleurs : Matériaux :
Couverture : Couleurs : Matériaux :

MOBILIER

Nombre de tables : Couleurs : Matériaux :
Nombre de chaises : Couleurs : Matériaux :
Nombre de porte-menus : Couleurs : Matériaux :
Nombre de parasols : Couleurs : Matériaux :
Nombre de jardinières : Couleurs : Matériaux :

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

- Copie de l'inscription au registre des commerces et des sociétés à jour (extrait K-bis....)
- Copie de la licence d'autorisation de débit de boisson et/ou de la licence restauration
- Copie de l'assurance de l'établissement
- Copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitation
- Photo récente de l'établissement
- Relevé d'Identité Bancaire du compte utilisé pour s'acquitter de la redevance

AVERTISSEMENT

- La présente demande ne vaut en aucun cas autorisation d'occupation.
- Les autorisations seront délivrées par arrêté municipal, annuellement, elles sont personnelles, précaires et révocables, elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce. Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé.
- Le domaine public devra impérativement être libéré de toute installation dès la fermeture de l'établissement.
- Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoique ce soit à lors de l'installation de la terrasse sans accord de la commune.
- Pour tout réaménagement, ou nouvelle implantation, ayant pour effet au minima de modifier la façade, une autorisation au titre de l'urbanisme devra être demandée.

En signant, j'ai pris connaissance et accepte l'ensemble de la réglementation locale imposée par l'arrêté N° 16- 001-PM du 06/01/2016 : Réglementation, circulation – Terrasses, vérandas et surfaces de vente

Fait à le..... Nom et prénom :

Signature (faire précéder en toute lettre la mention : « pour acceptation ») :

Mairie de MIMIZAN
Police Municipale / domaine Public
BP 20 004
40201 MIMIZAN Cedex